

Concours de photographies Mon oeil des Mondes

En photographie, ce n'est pas le photographe qui est important.

Yann Arthus Bertrand



- *promouvoir les écoles de la zone AEFCE*
- *sensibiliser à la pratique photographique*
- *favoriser l'expression artistique*

REGLEMENT

Préambule

-Le concours photos « Mon œil, des mondes » est organisé par le Lycée Victor hugo de Managua au Nicaragua pour la deuxième année, il prend la suite du précédent concours organisé par Stéphanie Legrand du lycée Français de Nouakchott.

-Ce concours est en partenariat avec l'AEFE.

-Participation exceptionnelle de Natalia Bruschtein, réalisatrice argento-mexicaine de documentaires et Philippe Guilhem enseignant innovant dans les nouvelles technologies (éducation aux médias avec babytwit entre autre), comme membres du Jury.

Article 1

Définition du concours

-L'objectif de cette quatrième année du concours est de valoriser, promouvoir, diffuser les créations photographiques organisées dans les écoles françaises de l'Aefe.

-Ce concours est destiné à tous les élèves scolarisés dans les écoles élémentaires et maternelles du réseau aefe .

Article 2

Thème 2016

-La quatrième édition du concours photo a pour sujet : **Poils ou plumes**

-Le thème est libre d'interprétation.

-L'auteur de la photographie peut utiliser totalement, ou partiellement les termes de l'intitulé.

-La référence au thème peut être explicite ou implicite.

-Le choix du genre est laissé à l'initiative de l'auteur ou de son enseignant : photographie abstraite, réaliste, humoristique, poétique...

-Toutes les techniques et procédés sont acceptés : numériques, sténopés, photogrammes, photomontages (par procédé manuel ou par ordinateur).

-Le matériel utilisé pourra être : appareil photo numérique ou argentique, reflex ou compact, boîte sténopé, polaroid...

Article 3

La Durée

Le concours est ouvert du 1er janvier 2016 à 0h01 au vendredi 13 mai 2016, 23h59 (heure de Paris) selon les modalités du présent règlement.

Les résultats du concours seront publiés sur le site du Lycée Victor Hugo le 30 mai 2016 et les participants recevront la liste des gagnants par email.

Article 4

Conditions de participation

Marie-LaureSmirs : marielauresmirs@gmail.com

-Être élève d'une école du réseau AEFÉ

-Être encadré par un personnel de l'école française ou un intervenant : enseignant, artiste, parents...qui garantira que la photo a été faite dans le cadre scolaire ou périscolaire.

-Les photos prises dans le cadre privé ne sont pas autorisées.

Article 5

5.1 Règlement

-La photographie doit être obligatoirement accompagnée du formulaire joint au présent règlement. Lire et remplir le formulaire dans le détail.

-Ce formulaire comprend obligatoirement : un titre-une légende (au minimum 20 mots et au maximum 100 mots)- le **Nom de l'élève**-le nom de l'adulte accompagnant ainsi que le **nom de l'école** et du **pays**.

→ *Les photos proposées de manière anonyme ou accompagnées d'un formulaire d'inscription incomplet ne seront pas recevables.*

-Autorisation de la personne apparaissant dans la photographie.

5.2 Règlement

Pour participer au concours, tout participant doit obtenir l'autorisation préalable signée et datée d'un parent ou intervenant de l'école et accepter le présent règlement. Les organisateurs se réservent le droit de demander de justifier de cette autorisation pendant l'inscription et de disqualifier tout participant en l'absence de justification de cette autorisation lors de la remise des prix.

Le non respect des conditions de participation énoncées dans le présent règlement, entraînera l'exclusion du participant, sans préjudice de toutes poursuites ouvertes sur la base des lois et règlements en vigueur.

Article 6

Sélection

-La sélection est organisée par un jury de 6 personnes.

-Ce jury est composé de professionnels et d'amateurs dans le domaine de la photographie : une réalisatrice de documentaire, un conseiller pédagogique expert dans les nouvelles technologies, un professeur d'anglais, un professeur des écoles et une mère d'élève tous vivants dans divers pays du monde.

-Le jury est souverain. Il peut apporter toutes modifications au résultat de la délibération, notamment dans le cas où les photos seraient entachées de contrefaçons ou plagiat, mais aussi si les photos ne sont pas libres de droits, ou trop proches d'une photo déjà publiée ou diffusée.

-Les critères de sélection du jury sont :

- Pertinence de la photo par rapport au thème du concours
- Esthétisme
- Valeur d'information de la légende et pertinence

Article 7

Les prix

1. Le concours porte sur deux catégories distinctes :

- « Photo thème » :

- 1er prix : 1 appareil photo numérique étanche pour l'école (Nikon Coolpix) +1 participation active en tant que membre du prochain jury lors du 5^{ème} concours de photographie qui sera organisé l'année suivante.
- 2^{ème} prix : 1 appareil photographique polaroid
- 3^{ème} prix : Un bon d'achat de la valeur de 100 euros pour tout achat de matériel audio-visuel

«Prix spécial du jury » : Impression de la photo sur un support au choix sur Photobox.

Un livre photo avec l'ensemble des photos participantes pour chaque école participante..

Article 8

Les photos

-Les photos doivent être envoyées par internet à l'adresse suivante : marielauresmirs@gmail.com . Elles doivent être adressées en haute résolution, titrées et ne pas dépasser 5 Mo.

Article 9

Date limite d'envoi des participations

Les photos et textes pourront être envoyés à partir du 1^{er} janvier 2016 à l'adresse mail susmentionnée.

Au delà du 13 mai 2016 à 23h59 (heure de Paris), les participants ne pourront plus envoyer de photos pour le présent concours. Toute photo envoyée sera dès lors refusée.

A joindre dans le mail : Le formulaire rempli et signé obligatoirement.

Les participants qui envoient une œuvre autorisent explicitement la publication de leur œuvre, primée ou non par le Lycée français Victor Hugo dans tout support de communication ou de mémoire.